N° 154 — 14e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO

(14 Prairial, An 110)

Mardi 3 Juin 1902

RÉDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

LA RENTRÉE DE LA CHAMBRE

M. LÉON BOURGEOIS ÉLU PRÉSIDENT

LIRE PLUS LOIN :
L'affaire des faux millions.
La paix au Transvaal.

En feuilleton, en quatrième page :
Histoire complète de l'affaire Humbert-Crawford.

Chronique de la Semaine

Au moment d'écrire cette petite chronique voici que le télégraphe nous apporte la nouvelle que M. Léon Bourgeois est élu président de la Chambre par 303 voix contre 267 à son concurrent, M. Deschanel.

Ainsi se trouve réalisée cette prophétie de l'*Echo du Nord* : « la réélection de M. Deschanel ne fait doute pour personne. »

Quant au parti radical nous ne pouvons plus douter qu'il soit de plus en plus mort.

Les savants docteurs politiques des feuilles dites sérieuses aussi bien que les jocrisses mal embouchés de la presse immonde, qu'on appelle aussi la presse nationaliste, n'avaient pas manqué de nous le répéter depuis le lendemain, que dis-je, depuis bien avant les élections.

— Les radicaux n'existent plus, criaient-ils.

— Mais, enfin, daignez regarder, disions-nous, ils sont revenus au Parlement beaucoup plus nombreux qu'ils n'étaient partis. A eux seuls, ils constituent presque la moitié de la Chambre.

— C'est pour mourir en plus nombreuse compagnie.

Si vous croyez que je plaisante, lisez un peu cet ordre du jour voté hier, quelques heures avant la séance de la Chambre, par les mélinistes réunis sous la présidence de M. Krantz :

« Considérant que le résultat des élections ne peut laisser aucun doute sur la volonté du pays en faveur d'une politique de liberté, de travail et d'apaisement, le groupe des républicains progressistes déclare ne pouvoir se mêler à une politique de combat et de division qui rendrait tout progrès impossible et détournerait la Chambre de la grande œuvre financière, administrative, économique et sociale qu'elle doit accomplir, la condamnerait à l'impuissance et mettrait la République en danger. »

Ce bulletin de victoire était précédé par une déclaration où l'on acclamait la candidature de M. Deschanel qu'ils associaient ainsi à leur triomphe ce dont celui-ci se trouve fort marri à l'heure présente.

Mais il n'y avait pas que M. Méline et ses fidèles derrière l'élégant président qui vient pour la première fois de s'asseoir par terre.

M. Rochefort et M. Millevoye, M. Drumont et M. Lemaitre s'étaient employés de tous leurs efforts à rallier autour de lui tous les républicains-cléricaux, les républicains-bonapartistes, les républicains orléanistes, les républicains-jésuites, en un mot tous les républicains du Pape.

M. Déroulède lui-même, avait tiré de l'armoire aux vieilleries, où il dort depuis si longtemps, le clairon asthmatique qui n'a jamais sonné que des débâcles, depuis celle de Boulanger, jusqu'à celle de Reuilly.

Cette constatation n'est pas, à coup sûr, pour faire honneur à M. Deschanel, mais on est bien obligé de reconnaître que sa défaite dans ces conditions, est une éclatante victoire démocratique.

Le voilà descendu de ce fauteuil, dont nous ne voudrions certes pas dire qu'il fut fût pour lui un perchoir où il se croyait grand parce qu'il était haut; mais dont il ne sut pas, à coup sûr, se faire un piédestal sinon de gloire, du moins de pure et saine notoriété.

Il lui restera le droit de maudire l'ingratitude parlementaire qui goûta davantage ses menus savants que ses rappels à l'ordre.

N'a-t-il pas encore l'autre fauteuil, celui de l'Institut, où ces éclopés de la politique, Lemaitre et Coppée, lui parleront de leurs infortunes pour le consoler de la sienne.

Tout le monde n'a pas l'immortalité pour se guérir des misères quotidiennes.

Membre de l'Académie; c'est la gloire cela! Il lui reste maintenant à la mériter. Voilà une occupation qui le gardera pour longtemps de l'ennui et de l'oisiveté.

⁂

Tenez pour certain que, malgré tout, les journaux de la coalition vont continuer à crier victoire.

D'abord il est bien clair que nous allons assister à cette démonstration que les 303 électeurs de M. Bourgeois sont pour la plupart les meilleurs amis de M. Méline, qu'au demeurant ce scrutin n'a aucune importance puisque M. Deschanel est battu.

Ah! évidemment, si M. Deschanel avait obtenu une seule voix de majorité le devoir de M. Loubet eût été de ne point s'en écarter. A peine de forfaiture et de trahison constitutionnelles on eut exigé un ministère méliniste.

Seulement c'est M. Deschanel qui se trouve battu à 40 voix, alors cela ne compte pas. La Constitution, le souci légitime de ses prérogatives présidentielles lui imposent cette fois de n'en tenir aucun compte et c'est quand même un ministère méliniste qu'il faut constituer.

Je ne serai pas étonné même de les entendre s'écrier : « Vous voyez bien, Brisson est battu lamentablement. Il a obtenu une seule voix. C'est tout ce que nous voulions. Notre politique triomphe et nous comptons bien que le Président de la République comprendra son devoir et nous donnera le ministère d'apaisement réclamé par le pays. »

Car voilà l'ordre du jour : l'apaisement.

Le raisonnement est admirable. Il consiste à dire : « Voilà. Nous n'avons pas pu vous étrangler comme nous en nourrissions le doux espoir. Notre coup était cependant bien monté; tout était prévu, sauf que vous fussiez les plus forts. Si nous avions réussi ; nous vous tordions le cou sans phrase et sans boniment; après quoi on vous jetait lestement par la fenêtre.

« Mais vous vous en êtes tirés, et c'est vous qui maintenant nous tenez sous votre genoux. Eh ! bien soit. Soyons bons princes. Nous oublions le mal que nous vous avons fait et vous pardonnons celui que nous n'avons pu vous faire.

« En récompense vous nous lâcherez et nous laisserez le droit d'agir à notre guise, de gouverner le pays, de profiter de la victoire que vous avez remportée contre nous. Moyennant quoi nous nous apaiserons et nous préparerons tranquillement pour dans quatre ans la petite revanche de notre mésaventure d'aujourd'hui. »

Dans ces conditions, il serait plus facile et moins pénible de s'entendre au préalable avec ces bons apôtres de la paix et de la conservation sociales et leur laisser le champ libre aux élections.

Il est bien inutile n'est-ce pas de batailler contre eux, de soutenir une lutte aussi âpre, aussi dure puisque, quel qu'en soit le succès, ils prétendent rester les maitres du pouvoir.

Seulement, il ne serait pas mauvais d'en prévenir aussi les électeurs et de leur dire : « Mes bons amis, vous croyez peut-être qu'en pays de suffrage universel les bons citoyens sont ceux qui s'inclinent devant la volonté du pays; vous supposez, dans votre foi naïve, que si vous choisissez des députés radicaux et radicaux socialistes, c'est pour faire une politique radicale et radicale-socialiste.

» Eh! bien nous avons changé tout cela. Le suffrage universel c'est très bien quand il nomme des représentants mélinistes ou cléricaux, sinon c'est de la balançoire et plutôt que d'élire des radicaux vous emploieriez plus utilement votre temps à danser la Mère Godichon, car ils n'auront rien de plus pressé que de remettre le pouvoir à ceux que vous avez battu. Et soyez assuré qu'en récompense ceux-ci s'en serviront pour faire exactement le contraire de ce que vous réclamez.

« Maintenant, si vous n'êtes pas absolument satisfaits, il vous reste le droit d'aller le dire à Rome où le Pape vous expliquera qu'on a fait la Révolution tout exprès pour que les moines deviennent les maitres du pays et qu'en fin de compte il serait bien meilleur de brûler quelques milliers de juifs que d'obtenir des caisses de retraites et autres balivernes démocratiques de même farine......»

Reste à savoir le succès qu'obtiendrait cette petite harangue.

Emile LAPORTE.

On dit...

Le gaz le moins cher du monde. — C'est celui de Winnington, petite localité anglaise, où il ne coûte que 1 sheiling par 1,000 pieds cubes, soit 0 fr. 044 le mètre cube !

⁂

Le portrait de Casque-d'Or. — Un peintre avait imaginé de faire le portrait de Casque-d'Or, la fille à qui les journaux firent jouer un rôle romanesque dans l'affaire de « la bande des Apaches ». Le jury du Salon des Champs-Elysées vient de refuser ce pourtrait.

⁂

Un Mathusalem russe. — A Spasskaya, vient de mourir, dans le district de Belgarad, un véritable Mathusalem russe, agé de 140 ans. Il se maria neuf fois et ne dut, disait-il, son extrême longévité qu'au défaut de privations et de soucis.

⁂

La maison la plus vieille d'Alsace. — D'après l'*Express* de Mulhouse, la maison la plus vieille d'Alsace existe à Wolfersdorf, près de Dannemarie. Elle a été bâtie en 1551.

⁂

Le fameux palais Balthazar. — Ce palais où eut lieu le fameux festin, pendant que Cyrus assiégeait Babylone, vient d'être mis au jour par un groupe d'explorateurs allemands chargés d'une mission scientifique en Asie Mineure.

⁂

Trente mille soldats en carton. — Le conservateur du Musée de l'Armée vient de faire installer, dans la galerie des régiments de la Révolution et de l'Empire, la célèbre collection Wurtz-Peez, 25 à 30.000 petits soldats de carton, une véritable armée de soldats lilliputiens.

Nos Dépêches

Par fil télégraphique et téléphonique

La Chambre

LA SÉANCE DE RENTRÉE

Devant le Palais-Bourbon

Paris, 1er juin. — La séance d'aujourd'hui au Palais-Bourbon avait tous les caractères d'une première, d'une première à sensation.

Rarement on avait vu pareille affluence à un début de législature.

Sur le quai d'Orsay, une véritable armée de curieux, avide de savoir, regardant curieusement les députés.

M. Lépine, préfet de police, très affairé fait la navette entre la salle des Pas-Perdus et la grande grille du Palais-Bourbon. Il dirigea luimême le service d'ordre qui était composé d'une escouade d'agents cyclistes et de nombreux gardiens de la paix.

LES COULOIRS

Une animation des plus vives régnait dans les couloirs dès une heure.

Vers une heure et demie, c'était une véritable cohue. On se montrait au passage les nouveaux députés qui se laissaient congratuler et résistaient rarement à une main tendue.

D'anciens députés non réélus étaient venus revivre leurs émotions d'antan et intéresser à leur sort leurs collègues. On sait que de nombreuses élections sont contestées.

La préoccupation la plus vive anime tous les esprits, on pronostique ferme; les pointages hasardés semblent favoriser **M. Léon Bourgeois**, candidat du bloc républicain.

M. Deschanel, traverse, souriant, la salle des Pas Perdus, serre quelques mains et entre en séance.

L'ardeur brille dans les yeux de tous les combattants — aux prises pour l'élection présidentielle. On sent que c'est le premier vote d'une législature qui va donner son orientation à la politique de la nouvelle Chambre et du prochain Cabinet.

A 2 heures, l'octogénaire, M. Rauline, toujours alerte, toujours souriant, traverse entre la double haie de gardes républicains la salle des Pas-Perdus. Il est suivi de six secrétaires.

L'un d'eux prenant son rôle provisoire au sérieux, salue avec une profonde révérence les deux officiers du piquet d'honneur.

Ouverture de la séance

A 2 heures 05, **M. Rauline**, le doyen d'âge, monte au fauteuil, suivi des six secrétaires d'âge.

L'animation est extrême dans la salle des séances. Les tribunes du public sont combles. Beaucoup de très jolies toilettes. En bas, les députés réélus se congratulent, souhaitent la bienvenue aux nouveaux.

De nombreux sénateurs sont dans l'hymicycle, Le banc des ministres reste inoccupé.

Pendant 20 minutes, c'est un brouhaha de conversations, d'appels de banc à banc. Les ministres présents sont à leur banc de député. M. Leygues, comme on le sait, est à Montélimar où il accompagne M. Loubet. MM, de Lanesan, Daudin, Mougeot sont assis à l'extrême-gauche. M. Léon Bourgeois très entouré, très félicité, est comme d'habitude souriant.

M. Paul Deschanel a pris place à gauche à côté de M. Chautemps.

La plupart des nationalistes siègent sur les bancs de l'extrême-droite et ce n'est pas là que les colloques sont les moins bruyants. Cependant quelques-uns comme MM. Le Hérissé et Millevoye sont à l'extrême-gauche.

Constitution du bureau provisoire

A 2 heures 25 un coup de sonnette. M. Rauline se lève. Il invite les six plus jeunes membres présents à venir siéger au bureau comme secrétaires provisoires. MM. Truy (Pas-de-Calais), Pierre Dupuy (Gironde), Stanislas de Castellane (Puy-de-Dome), Dutreil (Mayenne), baron Dard (Pas-de-Calais), Buyat.

Le bureau d'âge est composé.

Le président prononce alors l'allocution suivante, écoutée en silence, sauf quelques mouvements.

Discours de M. Rauline

Mes chers collègues,

Bien que le privilège de l'âge n'ait rien d'enviable, je me félicite de le détenir encore aujourd'hui, puisqu'il me permet au début de cette législature, de souhaiter à mes collègues, anciens et nouveaux, la bienvenue dans cette enceinte. (T. B. T. B.)

Nous sortons d'une lutte qui a été âpre et vive, et qui a mis aux prises des passions violemment surexcitées. Je ne parle pas pour moi, puisque mes concitoyens ont fait à mes quatre-vingts ans, l'insigne faveur de ne m'opposer aucun concurrent (T. bien, T. bien), mais, ce n'est pas en spectateur insensible que j'ai assisté au labeur des autres, et je n'ignore rien des épreuves que vous avez subies.

Eh bien ! mes chers collègues, je vous demande de les oublier (T. bien à droite). Il n'y a ici que des vainqueurs, et le couronnement de la victoire, c'est la paix. Il n'est ni bon, ni juste, d'apporter, au sein de la représentation nationale, les animosités du champ de bataille.

Nous représentons sans doute des opinions différentes, mais nous sommes tous élus au même titre. (Très bien, très bien. Rumeurs à gauche.) Le suffrage universel qui est notre maître à tous, nous a choisis comme il l'a voulu, et la paix parlementaire que je réclame de vous en son nom, n'est que l'hommage obligatoire que nous devons à la liberté souveraine de ses droits.

J'ai la ferme conviction, mes chers collègues, en formulant ces vœux, d'être l'interprète fidèle de la conscience publique. Par cela même que nous sommes chargés de gérer les affaires du pays, nous lui devons l'exemple et le bénéfice de l'apaisement. (Très bien, très bien, au centre et à droite). Il convient à ses intérêts, comme il convient à notre honneur, que la représentation nationale soit une école de liberté, de justice et de paix. (Applaudissements au centre et à droite).

Nous n'en travaillerons que plus efficacement aux réformes que le pays attend. Nous réussirons ainsi à prévenir les désillusions amères et irritées qui suivent trop souvent les grandes consultations électorales. Nous confirmerons enfin la confiance que nos électeurs ont mise en nous, en leur donnant le spectacle réconfortant de délibérations sérieuses, pacifiques et fécondes (Appl.).

Tel est, mes chers collègues, mon vœu le plus cher, et tel est aussi mon espoir : j'ai pensé que je ne pouvais inaugurer la carrière qui s'ouvre devant nous par un langage qui répondit mieux aux besoins du pays, et fut, par cela même, plus conforme à nos devoirs.

Mes chers collègues, je ne voudrais pas jeter un voile de tristesse sur notre première séance, mais vous ne me pardonneriez pas de ne pas exprimer le sentiment qui est au fond de tous nos cœurs.

Il y a peu de jours, une de nos colonies les plus anciennes, et d'autant plus chère qu'elle est peuplée de familles françaises, la Martinique a été cruellement éprouvée par la plus effroyable des catastrophes.

Au nom de la Chambre, j'adresse à cette population si terriblement frappée, l'hommage de notre sympathie et de notre douleur. (Vifs applaudissements répétés sur tous les bancs).

Le scrutin pour la présidence

M. le président. — L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination du président.

M. Drake, député progressiste de Tours. — « Je demande le vote par appel nominal» (Mouvement prolongé, cris). Néanmoins la proposition, mise aux voix, est adoptée à mains levées à la quasi unanimité.

L'appel nominal commence à 2 heures 40.

Le premier député appelé est M. Dansette (du Nord).

Le second, M. Dauzon.

L'animation est toujours très grande.

Un mouvement de curiosité dans les tribunes quand MM. Delcassé, Doumer viennent déposer leur vote.

Quand M. Bourgeois dépose son bulletin dans l'urne, des applaudissements se font entendre à gauche. Une véritable ovation est faite au chef du parti radical.

M. G. Berry. — Attendez donc qu'il soit élu pour applaudir. (Bruit.)

On rit. Puis c'est au tour de M. Brisson de venir voter. La gauche applaudit.

Des applaudissements saluent sur les bancs socialistes le vote de M. Millerand.

Enfin on procède au contre-appel.

Cette fois, **M. Deschanel** vient voter, applaudi par la droite.

A 4 heures 20, le vote est terminé.

Dans les couloirs, c'est une animation extraordinaire. Les députés viennent donner aux journalistes les renseignements tant attendus.

M. Bourgeois est élu !

On apprend bientôt que M. Léon Bourgeois est élu par 303 voix contre 267 à M. Deschanel, sur 571 votants.

M. Brisson a eu une voix.

Il y a en plus 2 bulletins nuls.

Scrutin pour les vice-présidents

Le scrutin est ouvert aussitôt pour l'élection de deux vice-présidents provisoires.

Quand M. Léon Bourgeois vient de nouveau voter, des applaudissements répétés éclatent sur les bancs de la gauche.

M. Deschanel a repris place au centre entre MM. Fleury-Ravarin et M. de Montebello. De nombreux députés viennent lui serrer la main. Il quitte la salle peu après. Il s'arrête quelques instants pour échanger en souriant quelques paroles et une poignée de mains avec M. Camille Pelletan et plusieurs autres députés de l'extrême gauche.

PROCLAMATION DU SCUTIN

M. Léon Bourgeois proclamé Président

A 4 heures 50, le scrutin est clos.

Le **Président** proclame l'**élection de M. Leon Bourgeois.**

Votants, 573. — Bulletins blancs ou nuls, 2

M. Léon Bourgeois	**303 v.**
M. Paul Deschanel,	**267**
Divers	**1**

En Conséquence, M. Léon Bourgeois est proclamé Président provisoire. (Applaudissements et ovations prolonges à gauche. Cris de: Vive la République!)

M. Baudry-d'Asson monte sur son banc et vocifère : A bas les francs-maçons ! Vive le roi! (Exclamations, bruit. — Voix nombreuses à gauche: A bas la calotte. Bruits prolongés).

M. Léon Bourgeois est entouré par ses amis, qui le félicitent vivement de son éclatant succès.

La séance est suspendue à 5 heures.

REPRISE DE LA SÉANCE

Proclamation des vice-présidents

La séance est reprise à 5 h. 25.

Le président proclame les résultats de l'élection des vice-présidents.

Nombre des votants	553
Bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages exprimés	552
Majorité absolue	277

Ont obtenu :

MM. Etienne	292 voix
Maurice Faure	281 »
Guillain	241 »
Gauthier de Clagny	157 »

Le Président. — MM. Etienne et Maurice Faure, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont proclamés vice-président provisoires de la Chambre des députés (Vifs applaudissements à gauche et cris répétés de « vive la république ! »).

M. Millevoye. — Je me demande ce que la République a à voir là dedans. (Cris et huées à gauche).

M. Léon Bourgeois au fauteuil

M. Rauline invite M. Bourgeois à prendre place au fauteuil et lui serre la main. La gauche tout entière fait une enthousiaste ovation à M. Léon Bourgeois.

M. LÉON BOURGEOIS
Président de la Chambre des Députés

Le Président se lève et donne lecture de l'allocution suivante :

Discours de M. Leon Bourgeois

Mes chers collègues,

Permettez-moi de vous exprimer en quelques mots les remerciements de votre bureau provisoire. Je suis profondément touché du grand honneur que la Chambre vient de me faire, je ne l'ai pas recherché, j'ai vous le savez de graves raisons personnelles pour redouter cette charge et surtout parce que je sais bien qu'il en est parmi nous de plus dignes (Applaudissements).

Je ferai de mon mieux pour remplir la tâche toute provisoire que la Chambre vient de me confier pendant ces premières seances. Il ne s'agit pas en effet d'aborder les grands problèmes politiques et sociaux que le suffrage universel, avec une volonté plus pressante que jamais, nous a donné mandat de résoudre (Applaudissements à gauche).

Il ne s'agit pas d'examiner les réformes nécessaires, dont la démocratie française attend, pour les citoyens plus de lumière, de justice et d'efficace fraternité pour la République, plus de sincérité pour la patrie, plus de puissance et de grandeur morale (Applaudissements prolongés a gauche).

M. Binder. — Appelez donc Humbert au ministère de la justice. (Bruit et réclamations à gauche).

M. Léon Bourgeois. — Nous n'avons en ce moment a accomplir qu'une œuvre limitée, mais essentielle.

M. Binder. — Le sauvetage de Humbert. (Bruit et protestations à gauche).

M. Baudry d'Asson, jaloux de M. Binder, crie au bureau quelques inepties.

M. Léon Bourgeois. — Nous nous y consacrerons tous avec le même sentiment du devoir Impitoyables à la corruption et à la fraude (Vifs applaudissements à gauche) mais inaccessibles à la passion politique, nous assurerons par une juste et scrupuleuse vérification de nos pouvoirs le respect et la volonté de la nation.

Mes chers collègues, notre vénéré doyen d'âge vient une fois encore d'ouvrir nos travaux avec une verve généreuse et familière où il semble mettre chaque année plus de jeunesse. (Applaudissements). Qu'il me permette en votre nom à tous de lui adresser nos félicitations et nos remerciements.

Je prie Messieurs les secrétaires que la meilleure des élections, celle de l'âge, réunit en ce moment à mes côtés, de continuer leur bon concours à notre président provisoire.

Messieurs, il est certainement à l'heure où je vous parle deux pensées qui nous sont communes à tous. L'une est faite de fierté nationale au souvenir du voyage récent de M. le Président de la République à Saint-Petersbourg. L'accueil fait au représentant de la France par le souverain de l'Empire russe, les témoignages éclatants de sympathie de la grande nation amie et alliée, vont resserrer une fois encore les liens qui unissent les deux pays et donner une nouvelle force à la pensée supérieure de droit, de progrès et d'humanité que leur alliance symbolise aux yeux du monde. (Applaudissements).

L'autre pensée est, au contraire, la plus cruelle de toutes. Notre président d'âge a déjà tout à l'heure adressé notre souvenir à la population si durement éprouvée de notre belle colonie de la Martinique. Qu'il soit permis à votre président provisoire de renouveler ici l'expression de notre douleur à la mémoire des innombrables disparus.

Nous adressons notre hommage aux souffrances inouïes de ceux qui survivent. Nous y mettons toute l'émotion de nos cœurs et nous affirmons solennellement envers eux le devoir de saluer la solidarité de la nation. (Vifs applaudissements).

La suite de la séance

Le Président communique les dépêches adressées à cette occasion par la Chambre hongroise, par le vice-président de la Chambre des députés de Rome, le Président de la Chambre des députés de Buenos-Ayres, le Président de la Chambre des députés de l'Uruguay et du Chili.

Le Président annonce qu'il a reçu de M. Gérault-Richard le projet de résolution suivant :

La Chambre, s'associant aux paroles émues de son Président, envoie à la population de la Martinique l'assurance de son fraternel dévouement.

Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le nouvel ordre du jour suivant est proposé :

En témoignage de la sollicitude de la mère-patrie pour ses enfants si douloureusement éprouvés, la Chambre décide de lever la séance en signe de deuil et ordonne l'affichage du présent ordre du jour dans toutes les communes des Antilles françaises.

Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Demain à 2 heures réunion dans les bureaux pour examiner les dossiers électoraux.

Mardi à 4 heures séance publique.

La séance est levée en signe de deuil à 6 heures moins un quart.

L'Alliance démocratique républicaine

Paris, 1er juin. — L'Alliance démocratique républicaine a offert hier soir un banquet à son président, M. Adolphe Carnot.

M. Adolphe Carnot présidait, ayant à sa droite M. Lourties, sénateur, et à sa gauche M. Reynal, sénateur.

Le Parlement était représenté par MM. Chaumié, Godin, Couteaux, Viseur, Maxime Lecomte, Milliès-Lacroix, Darbot, sénateurs; Barthou, Siegfried, Buisson, Mouteau, Decker-David, Empereur, Gerald, Bidouard, Gervais, Massabuau, Roch, Saumande, etc , députés.

Au dessert, des discours ont été prononcés par M. Lourties, qui a constaté la victoire remportée par les républicains aux élections législatives; par M. Chaumié, sénateur, qui a fait appel à tous les républicains; par M. Adolphe Carnot, qui a fait l'éloge du ministère Waldeck-Rousseau, et enfin par M. Barthou, qui a flétri le nationalisme, montré l'action néfaste du cléricalisme et affirmé « sa solidarité complète, absolue; loyale avec l'œuvre et la politique de l'Alliance démocratique républicaine. »

M. Barthou a terminé en réclamant l'application intégrale de la loi sur les associations, l'abrogation de la loi Falloux, précisant ainsi sa conversion à gauche.

D'autres toasts ont été portés par MM. Muteau, Siegfried, députés.

Groupe de l'Enseignement

Un appel. — Egalité de l'enfant devant l'instruction

MM. Carnaud, Dubief, Béraud, Maurice Faure et Pajot, députés, viennent d'adresser, au nom du groupe parlementaire de l'enseignement, la lettre suivante à tous leurs collègues :

Cher Collègue,

Un mois environ avant de se séparer, la Chambre des Députés, dans sa séance du 14 février 1902, a formulé une partie importante de son testament politique dans l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, considérant que si l'enseignement secondaire est une fraction importante du système de l'éducation nationale, il ne saurait cependant être isolé des autres parties ;

« Qu'il conviendrait de faciliter l'accès à cet ordre d'enseignement des élèves les plus méritants des écoles primaires publiques, afin d'arriver à l'égalité de tous les enfants devant l'instruction.

« Qu'il importe également de relever la condition morale et matérielle des instituteurs et des institutrices comme des maitres et professeurs des autres ordres.

« Adhérant au principe de la proposition faite au Sénat et déjà favorablement accueillie par cette assemblée pour l'abrogation de la loi Falloux.

« Passe à l'ordre du jour. »

La première partie de cet ordre du jour a été votée par 523 voix contre 20 ; la deuxième relative à l'abrogation de la loi Falloux a obtenu 266 voix contre 242.

Cet ordre du jour, défendu à la tribune par M. Henri Brisson, avait été discuté et adopté préalablement par le groupe parlementaire de l'enseignement. Nous pensons que les députés républicains, défenseurs de l'école laïque, dont le nombre vient d'augmenter, après la consultation nationale des 27 avril et 11 mai derniers, voudront reprendre pour leur compte les réformes indiquées dans cet ordre du jour, afin de marquer très nettement qu'ils ne ne pourront accorder leur confiance qu'à un cabinet résolu à en poursuivre la réalisation.

C'est dans ce but que nous vous convions à vous faire inscrire au groupe parlementaire de l'enseignement.

La suppression des octrois

Paris, 1er juin. — Le comité d'études en vue d'obtenir la participation de l'Etat au remplacement des octrois, qui n'avait pas tenu de séance pendant la période électorale, vient de reprendre ses travaux et se réunira le jeudi 5 juin, afin d'arrêter les bases de l'action commune qui devra intervenir entre l'Etat et les villes, notamment la ville de Paris.

Les dossiers électoraux

Paris, 1er juin. — Le *Journal officiel* publie ce matin la répartition des dossiers d'élections entre les onze bureaux de la Chambre.

Voici comment sont répartis ces dossiers :

Premier bureau: de l'Ain à l'Aube ; deuxième bureau : de l'Aude à la Corrèze ; troisième bureau : de la Corse à l'Eure-et-Loir ; quatrième bureau : du Finistère à l'Ille-et-Vilaine ; cinquième bureau : de l'Indre au Loiret ; sixième bureau: du Lot au Morbihan; septième bureau : de la Nièvre au Pas-de-Calais ; huitième bureau : du Puy-de-Dôme à la Sarthe ; neuvième bureau : de la Savoie à la Seine ; dixième bureau : de la Seine-Inférieure au Tarn-et-Garonne ; onzième bureau : du Var à l'Yonne, Algérie et colonies.

M. DEMAGNY

grand-officier de la Légion d'honneur

Paris, 1er juin. — Par décret du 29 mai, M. Demagny, conseiller d'Etat honoraire, secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Cultes, est élevé à la dignité de grand-officier de la Léigon d'honneur.

Les Mineurs

La Fédération nationale des mineurs de la Loire

Saint-Etienne, 1er juin. — Quarante délégués ont assisté hier à la réunion de la Fédération régionale des mineurs de la Loire, à la Bourse du travail. M. Cotte, secrétaire de la Fédération, n'a pu prendre la parole.

MM. Merzet, Escalier et Brioude ont été chargés d'élaborer une nouvelle Fédération nationale qui se composerait d'une commission comprenant un président, un vice-président, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, des contrôleurs et des conférenciers.

La réunion a décidé l'organisation d'un Congrès qui discuterait la grève générale, la journée de huit heures, la retraite de 2 francs par jour et le minimum de salaire.